

Motion des enseignants et des parents d'élèves du collège René Nicklès
au CA du 12 février 2008

Les enseignants et les parents d'élèves du collège de Dommartemont admettent que la perte d'une division de 6^e ait une incidence sur le montant de la DHG attribuée pour la rentrée 2008. Ils ne remettent pas en cause le travail effectué par l'administration pour répartir au mieux ces moyens.

Ils s'inquiètent cependant de la baisse inéluctable des effectifs au collège et de la suppression annoncée de la carte scolaire dont les conséquences pourraient être dévastatrices. Ils dénoncent l'augmentation du montant d'HSA, situation intolérable dans un contexte dramatique de réduction généralisée de postes. Le collège en perd ainsi deux, l'un en Histoire Géographie et l'autre en Lettres. L'équipe enseignante se réduisant et les compléments de service augmentant, la cohésion du personnel est menacée gravement et les conditions de travail se dégradent.

La qualité de l'enseignement devient plus difficile lorsque la charge s'alourdit, or la pression pour accepter des heures supplémentaires pèse lourdement. Dans un climat d'incivilités en constante augmentation, devant la présence plus nombreuse d'élèves difficiles ayant besoin d'un suivi personnalisé, on ne peut que s'opposer fermement à une baisse du nombre d'adultes pour les encadrer!

Pourtant les professeurs constatent la disparition des heures d'ATP considérées comme faisant double emploi avec l'accompagnement éducatif. Celui-ci ne doit pas se substituer à du soutien assuré par les enseignants dans le cadre de leur discipline avec des élèves dont ils connaissent bien le profil. Ils rappellent que l'application des horaires minimaux dans plusieurs matières ne leur permet plus de faire de la méthodologie. Ils ne sont pas convaincus que le regroupement d'élèves de 6^e LV1 et de 4^e LV2 en allemand soit souhaitable et permette la progression à la fois des uns et des autres. Ils regrettent enfin la disparition des moyens nécessaires à la mise en place de la DP3.

En conséquence, sans remettre en cause le travail de répartition de la DHG enseignants et parents d'élèves voteront contre celle-ci pour manifester leur désapprobation.